

## Réunion du Conseil Municipal Jeudi 14 juin 2018 à 20 heures 30 à la Mairie.

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, le jeudi 14 juin 2018 à 20 heures 30 à la Mairie, sous la présidence de Gildas BERNARD, Maire. Tous les Conseillers Municipaux étaient présents l'exception de Jean-Luc PEDEN ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ROUÉ, Noelline PERON ayant donné pouvoir à Michel LE BRAS et Claudie CHATAIGNER ayant donné pouvoir à Katell AUFFRET. Arnaud PORHEL a été nommé secrétaire de séance.

1. Rapport des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (délégation générale accordée au Maire) :

- Rénovation thermique et extension de la salle polyvalente

N°	LOT	Entreprise	Montant H.T.	TVA 20%	TOTAL TTC
1	Désamiantage	Lizard	25 455,00 €	5 091,00 €	30 546,00 €
2	V.R.D	Chopin	11 207,40 €	2 241,48 €	13 448,88 €
3	Gros-CŒuvre Démolition	COBA	51 169,40 €	10 233,88 €	61 403,28 €
4	Charpente	Rungoat	87 642,87 €	17 528,57 €	105 171,44 €
5	Couverture	Le Mestre	56 535,37 €	11 307,07 €	67 842,44 €
6	Menuiseries Extérieures	Premel	19 052,60 €	3 810,52 €	22 863,12 €
7	Menuiseries Intérieures	Seité	16 418,48 €	3 283,70 €	19 702,18 €
8	Cloison - Doublages - Plafonds	Lapous	21 646,61 €	4 329,32 €	25 975,93 €
9	Isolation	Lapous	38 370,79 €	7 674,16 €	46 044,95 €
10	Faux Plafonds	Le Gall Plafonds	17 986,37 €	3 597,27 €	21 583,64 €
11	Ravalement	Ponant Peinture	8 477,03 €	1 695,41 €	10 172,44 €
12	Porte Sectionnelle				
13	Revêtement de sol	Salaun	22 740,52 €	4 548,10 €	27 288,62 €
14	Réfection sol sportif	Ponant Peinture	12 854,56 €	2 570,91 €	15 425,47 €
15	Electricité - Courants faibles	Le Bohec	32 202,57 €	6 040,51 €	36 243,08 €
16	Chauffage- Ventilation - Plomberie	Nouvelle Madec	28 526,21 €	5 705,24 €	34 231,45 €
<b>TOTAL MARCHÉ</b>			<b>448 285,78 €</b>	<b>89 657,14 €</b>	<b>537 942,92 €</b>

- Remplacement de luminaires et d'un lave-main au boulodrome par la Société Nouvelle Madec pour un montant total de 5 524,43 € TTC. Ajout d'un meuble-évier et de prises électriques par la société Nouvelle Madec pour un montant de 663,65 € TTC.
- Remplacement de portes sur bâtiments communaux/allée de boules par la SARL PREMEL pour un montant de 1 847,71 € TTC. Refabrication à l'identique de la porte en sapin côté nord par la SARL PREMEL pour un montant de 1 398,00 € H.T.
- Bâches pour barnums par la société CREATEM pour un montant de 1 324,80 € TTC.
- Remplacement du Chauffe-eau de la salle omnisports par la société DEP Energies pour un montant de 1 834,81 €.
- Ravalement du bâtiment Station Ty-Plat par la société LE ROUX & ROLLAND pour un montant de 4 982,42 € TTC.
- Aménagement d'enrobé sur route Gouezen Ar Roué par la société EUROVIA Morlaix pour un montant de 1 447,02 € TTC.
- Acquisition d'un but de football senior transportable chez Camma Sport et jeux pour un montant de 2 706,84 €.

2. Attribution des subventions communales

Roger BOSSARD, Adjoint au Maire, et Arnaud PORHEL, Conseiller délégué, présentent au Conseil Municipal les propositions de subventions retenues par la Commission vie associative, communication et information, patrimoine et tourisme, pour l'année 2018.

### 1. Associations sportives

Football Club Lanhouarneau Plounévez	5 500 €
Hermine Kernic HandBall	5 000 €
Basket-Ball Club du Kernic	400 €
Les fous du volant (Badminton & Ping pong)	800 €
Alliance Judo de la Baie	950 €
Forme et bien-être	400 €
Société de chasse La Plounévézienne	700 €
Pétanque Club de la Baie	300 €
Les Cavaliers du Kernic	300 €
Association Sportive Voile Plouescat	100 €
Handisport Club Leonard St Pol de Léon	150 €
Energym	150 €

### 2. Associations culturelles, de loisirs et d'animations

Ensemble	840 €
Culture et Loisirs	1 500 €
Comité d'Animation	2 100 €
Nouveaux Horizons Comité de Jumelage	600 €
La fanfare du Léon	300 €

### 3. Association de type amicales, club, etc

UNC	450 €
1,2,3 Boutchous	400 €
Amicale des employés communaux	1 500 €
SNSM Plouescat	400 €

### 4. Etablissement scolaires de la commune - Subvention sociale

Ecole Sainte Famille - OGEC	19 920 €
MFREO	8 000 €

### 5. Association culturelle, de loisirs, d'animation hors canton

ACBL	1 100 €
------	---------

#### **6. Associations à caractère social hors canton**

Croix Rouge Française - Landerneau	100 €
Vie Libre	600 €
ADAPEI	150 €
Jonathan Pierre Vivante	40 €

#### **7. Etablissements scolaires hors commune**

Association Education Populaire DIWAN - Lesneven	3 150 €
Association DIWAN – SAINT POL DE LEON	900 €

#### **8. Associations d'utilité publique - Accompagnement entraide et solidarité**

ASAD	150 €
Enfance et Partage	50 €
ASP RESPECTE du Léon	60 €
AFSEP	100 €

#### **9. Association d'utilité publique - Aide aux personnes en difficulté sociale**

Secours Catholique - Quimper	100 €
------------------------------	-------

#### **10. Divers**

REDADEG	200 €
---------	-------

Roger BOSSARD et Katell AUFFRET, Présidents d'associations ne prennent pas part au vote.

**VOTE : UNANIMITÉ**

#### **3. Vente du hangar du Squillou**

Le hangar de l'ancienne ferme du Squillou a été démonté et a trouvé preneur. Monsieur le Maire sollicite l'autorisation du Conseil Municipal pour vendre ce hangar démonté à la SAS QUIVIGER au prix de 1 500 €.

**VOTE : UNANIMITÉ**

#### **4. Camping d'Odé Vras Saison 2018 :**

##### **• Tarifs des produits vendus.**

Roger Bossard, Adjoint au Maire propose de fixer les tarifs des produits vendus au camping comme suit :

##### **Boissons**

Café, infusions, thé, tisane	1,20€
Bière (demi-pression, canette)	2,40€
Verre de cidre	2,40€
Verre de vin rouge, blanc, rosé, mousseux	2,20€
Bouteille de vin rouge, blanc, rosé mousseux	6,00€
Coca, jus de fruit, limonade, diabolo, eau + sirop et autres boissons sans alcool	1,50€

##### **Glaces**

Nestlé (chocolat blanc, amandes etc.)	2,00€
Nestlé (caramel beurre salé, goût bulgare)	2,50€
Extrême	2,00€
Kit-Kat	2,00€
Lion	2,00€
Smarties pop up	2,50€
Pirulos	2,00€
Kim	1,00€

**VOTE : UNANIMITÉ**

#### **5. Affaires Scolaires et jeunesse :**

##### **• Forfaits scolaires 2018**

A la demande du Maire, Marie-Thérèse CUEFF, Conseillère déléguée chargée des affaires scolaires propose au Conseil Municipal de fixer le forfait scolaire à 125 000 € pour l'école Sainte-Famille de PLOUNEVEZ-LOCHRIST et de verser les participations suivantes aux écoles extérieures pour l'année scolaire 2017-2018 pour des enfants de PLOUNEVEZ-LOCHRIST comme suit :

- 23 768,04 € à la commune de PLOUESCAT pour 34 élèves ;
- 699,06 € à la commune de SAINT-VOUGAY pour un élève ;
- 3 130,14 € à la commune de LESNEVEN pour 6 élèves ;
- 2 012,76 € à la commune de SAINT-SERVAIS pour 2 élèves.

**VOTE : UNANIMITÉ**

##### **• Transport scolaire**

Pour la rentrée 2018/2019, après concertation avec les familles concernées, Monsieur le Maire propose la suppression du service de transport scolaire vers l'école Sainte Famille. Le nombre d'enfants transportés est en baisse. Cela augmente le reste à charge de la Commune car la subvention de la Région est versée, pour l'année, par élève transporté, soit 1 050 € par enfant. Le coût du transport reste le même pour deux tournées du minibus.

**VOTE : UNANIMITÉ**

##### **• Actions ados : 2e animateur**

Madame Marie-Thérèse CUEFF fait part au Conseil Municipal de la proposition d'organisation d'EPAL pour les Actions Ados 2018, afin d'essayer de satisfaire toutes les demandes des familles.

**VOTE : UNANIMITÉ**

#### **6. Demande de subventions :**

##### **• Mobilier pour la Bibliothèque**

A la demande du Maire, Monsieur Roger BOSSARD, Adjoint, présente aux membres du Conseil Municipal les projets d'aménagements prévus à la Bibliothèque municipale à savoir :

- Un coin lecture-café dans le hall d'entrée entre la bibliothèque et le centre socio-culturel.
- Une terrasse extérieure du côté de la pharmacie.

Le Conseil Municipal valide la proposition de la Société DEMCO pour un montant de 2 622,73 € HT, soit 3 147,28 € TTC et autorise le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Finistère.

**VOTE : UNANIMITÉ**

• **Dossier Amendes de Police pour 2018.**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'opération qui pourrait être retenue au Conseil Départemental dans le cadre des appels à projets pour la répartition du produit des amendes de police relative à la circulation routière : Aménagement d'un accès pour personnes à mobilité réduite (PMR) à une zone de stationnement, rue de Pont ar Rest, située en agglomération.

L'objectif de ce projet est de rendre accessible la zone de stationnement par la création de deux places PMR et d'une rampe d'accès à la zone de stationnement rue de Pont ar Rest. Ce projet s'intègre dans un aménagement global de création d'une zone de stationnement destinée à supprimer le stationnement sauvage sur la rue de Pont ar Rest.

La totalité de ces travaux est estimée à 24 820,50 € HT et ce montant est inscrit au budget 2018.

**VOTE : UNANIMITÉ**

7. Groupement de commande de Haut-Léon Communauté :

Jean-Pierre ROUÉ, Adjoint au Maire expose au Conseil Municipal la proposition d'intégrer le groupement de commande pour les marchés « Peinture sur route » et « Signalisation verticale ». Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention constitutive du groupement.

**VOTE : UNANIMITÉ**

8. Décisions Budgétaires :

• **Décisions Modificatives Budgétaires**

A la demande du Maire, Madame Catherine PICART, Adjointe au Maire chargée du Budget, présente les ajustements à apporter dans les différents budgets de la Commune.

**COMMUNE DM N° 1**

**Section de Fonctionnement**

Dépenses

D 023 virement section investissement + **97 039,26 €**

Recettes

R 7381 Taxe additionnelle aux droits de mutation + 22 419,26 €

R 74121 Dotation de Solidarité Rurale + 69 120,00 €

R 74127 Dotation Nationale de Péréquation + 5 500,00 €

**Section Investissement**

Recettes

R 021 Virement de la section de fonctionnement + **97 039,26 €**

R 1641 Emprunt - 94 332,26 €

Dépenses

D 2188 Autres immobilisations corporelles + 2 707,00 €  
(but de foot chez CAMMA)

**EAU DM N° 1**

**Section de Fonctionnement**

Dépenses

D 706129 Reversement redevance pour + 700,00 €  
Modernisation des réseaux collecte

D 023 Virement à la section d'investissement - 700,00 €

**Section d'Investissement**

R 021 Virement à la section d'investissement - 700,00 €

D 2158 Autres dépenses - 700,00 €

Le Conseil Municipal, adopte la décision modificative budgétaire ci-dessus.

**VOTE : UNANIMITÉ**

• **Amortissement de la nouvelle station épuration**

Catherine PICART, Adjointe aux Finances, rappelle au Conseil Municipal l'obligation de procéder aux amortissements des immobilisations dans les budgets eau et assainissement, ce qui est le cas de la station d'épuration. Catherine PICART propose au Conseil Municipal une durée d'amortissement de 30 ans pour les travaux relatifs à la construction de la Station d'épuration et les subventions d'équipements perçues.

**VOTE : UNANIMITÉ**

• **Admissions en non-valeur.**

Catherine PICART expose aux conseillers municipaux que divers produits n'ont pu être recouvré par le Trésor Public. Il convient donc d'admettre ces produits en non-valeurs au budget eau pour un montant total de 995,06 €

**VOTE : UNANIMITÉ**

9. Conventions financières pour l'éclairage public

Jean-Jacques RIOU, Conseiller Municipal délégué présente au Conseil Municipal le projet de convention financière pour le remplacement de deux points d'éclairages publics.

- Rénovation du mât d'éclairage public endommagé situé Rue d'Arvor pour un montant total de 700,00 € H.T.
- Rénovation du mât d'éclairage public endommagé situé Rue de la Gare. Le financement s'établit comme suit :

Subvention du SDEF	300,00 €
Financement de la commune	400,00 €

**VOTE : UNANIMITÉ**

## 10. Désherbage de la Bibliothèque

Roger BOSSARD explique au conseil municipal qu'afin de demeurer attractive la bibliothèque de Plounévez-Lochrist propose des collections régulièrement renouvelées, en bon état physique, dont le contenu demeure adapté aux besoins de la population.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le déclassement de ces documents afin de les rendre aliénables et permet au personnel de la bibliothèque de les traiter selon les modalités suivantes : suppression des exemplaires de l'inventaire, suppression de toute marque extérieure de propriété de la commune sur chaque document, cession des documents à l'association « Culture et Loisirs », association créée en 1995 pour organiser les activités annexes de la bibliothèque, qui les mettra en vente entre septembre et décembre 2018. Le produit de la vente sera exclusivement réservé à l'achat d'album et de livres « enfance-jeunesse » pour renouveler le fonds de la bibliothèque.

Les documents non vendus provenant de dons seront remis à la communauté Emmaüs, les autres seront donnés à l'association « Terre-Espoir »

**VOTE : UNANIMITÉ**

## 11. Personnel Communal

### • Médiation préalable obligatoire

La médiation est un dispositif par lequel les parties à un litige tentent de parvenir à un accord équitable, compréhensible et acceptable en vue de la résolution amiable de leurs différends. Elle s'avère plus rapide, moins coûteuse et mieux adaptée à une prise en compte globale de la situation qu'un contentieux engagé devant une juridiction administrative.

Le Centre de Gestion du Finistère s'est porté volontaire pour cette expérimentation et a été reconnu comme tiers de confiance par la juridiction administrative auprès des élus employeurs et leurs agents.

Il propose aux collectivités qui le souhaitent d'adhérer à cette expérimentation de médiation préalable obligatoire. La médiation ne donnera donc pas lieu, en cas de mise en œuvre, à une facturation spécifique

**VOTE : UNANIMITÉ**

### • Autorisation de recrutement d'agents non titulaires compte tenu de l'accroissement temporaire et saisonnier d'activité

Monsieur le Maire propose donc au Conseil Municipal de l'autoriser à créer des emplois non permanents et à recruter directement des agents contractuels pour faire face à l'accroissement temporaire et saisonnier d'activité dans les services suivants :

- Camping
- Service technique

**VOTE : UNANIMITÉ**

## 12. Informations et questions diverses

### • Frelons asiatiques

Dans le cadre de la lutte contre le frelon asiatique et en complément des actions de prévention (piégeages) organisées sur la Commune depuis l'année 2016, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de signer une convention d'intervention pour la destruction des nids avec l'entreprise DGF DU LEON de PLOUNÉVEZ-LOCHRIST et de fixer une participation forfaitaire de la Commune lors de la destruction de nids chez des administrés, pendant la période d'utilité de la destruction des nids du 1<sup>er</sup> avril au 30 novembre selon la complexité du nid :

- Primaire : 10 €
- à hauteur d'homme (jusqu'à 2 m 50) : 20 €
- en hauteur nécessitant des moyens spécifiques : 40 €

**VOTE : UNANIMITÉ**

### • Jurés d'assises

Les jurés d'assises ont été tiré publiquement au sort le lundi 28 mai 2018 à 20h00 : Laure CRENN, Ludovic ANSONNEUR, Béatrice BARDIOT épouse HENRY, Michel TARLOTIN, Tristan BROUDIN, et Eliane RICHARD épouse SALAUN.

### • Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il a nommé Madame Carole CREIGNOU référente.

### • Congrès des Maires

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la 101<sup>e</sup> édition du Congrès Nationale des Maires et Présidents d'Intercommunalité de France se tiendra les 20, 21 et 22 novembre prochains à Paris (Porte de Versailles). Les Conseillers Municipaux ont été invités à s'inscrire, le délai impératif de réponse étant fixé au 22 juin par l'AMF 29.

### • Avis sur Installations classées pour la protection de l'environnement soumises à enregistrement

Avis favorable au GAEC DE KERGOUEZAN à Kergouezan à SAINT-VOUGAY pour procéder à l'extension de son élevage bovin et à la mise à jour du plan d'épandage.

**VOTE : UNANIMITÉ**

### • Motion

Soutien de la motion présentée au comité de bassin Loire Bretagne, réuni en séance plénière le 26 avril dernier élaborant le 11<sup>ème</sup> programme pluriannuel d'intervention de l'agence de l'eau. Les recettes des agences de l'eau vont diminuer et les agences de l'eau vont se substituer à l'État pour prendre en charge certaines de ses dépenses. Cette baisse considérable ne permettra pas de répondre efficacement aux besoins des collectivités et des acteurs économiques du bassin.

**VOTE : UNANIMITÉ**

- **Jean-Jacques RIOU** informe le Conseil Municipal du déploiement par Megalis de la fibre optique, dans les 6 prochains mois, depuis le répartiteur optique installé à Pen ar groas Maillé.
- **Roger BOSSARD** informe le Conseil Municipal de la tenue de l'exposition « La Grande Guerre en Finistère » au centre socioculturel à partir du 18 juin jusqu'au 5 juillet.  
L'exposition ACBL à la Chapelle de Lochrist accueillera Claudine GUIBERT qui présentera pendant un mois, des œuvres réalisées en bois flotté.
- **Arnaud PORHEL** informe le Conseil Municipal de la tenue des Assemblées Générales de fin de saison des associations sportives communales. Il rappelle que le Mondial d'arrachage d'échalote, organisé par le Comité d'Animation, aura lieu le samedi 14 juillet.